Demande d'informations

❑ Vous pouvez aussi recevoir ce dépliant par internet, en écrivant à :
info@sodalitium.eu

❑ Je souhaite que vous adressiez ce dépliant aux personnes suivantes (nom, adresse ou e-mail) :

❑ Je souhaite recevoir à l'avenir vos publications et l'annonce de vos conférences (nom, adresse ou e-mail) :

À renvoyer à
Istituto Mater Boni Consilii, Abbé Jocelyn Le Gal
Loc. Carbignano, 36
I-10020 Verrua Savoia (TO)
Italie

Messe de Saint Pie V à Paris

Un prêtre de l'Institut Mater Boni Consilii célèbre la Messe dominicale à Paris deux fois par mois :

1er et 3ème dimanche du mois
17 rue Bleue 75009, métro Cadet
à 10h30, confessions dès 9h45

Code 65B09
(fond de la cour à gauche, 2ème étage)

Société d'Encouragement
Pour l'Industrie Nationale
(Hôtel de l'Industrie)

4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris

Salle Louis Lumière

Métro Saint-Germain-des-Prés (ligne 4),
Mabillon (ligne 10), Sèvres-Babylone (ligne 12)
RER B (Saint-Michel)
Bus 39, 63, 70, 86, 87, 95, 96
Station de taxis

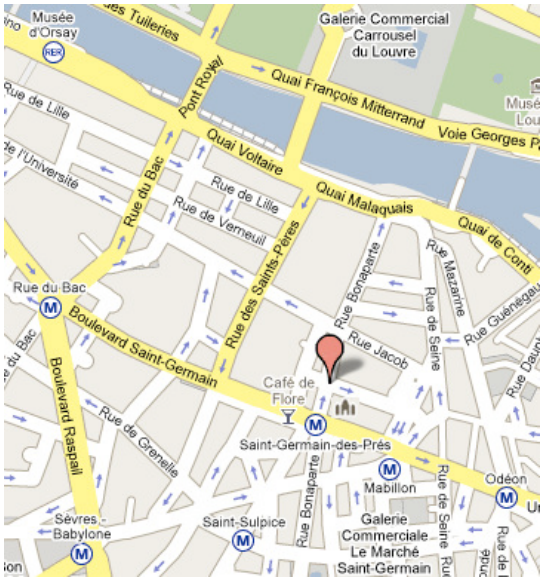

Pour toute information :
info@sodalitium.eu
www.sodalitium.eu
Tél. 0039 0161 839 335

Conférences de l'Institut Mater Boni Consilii

La nouvelle messe et les choix qu'elle impose aux catholiques

Samedi 28 novembre 2009 de 14h30 à 18h

Conférencier : Abbé Francesco Ricossa

4 place St-Germain-des-Prés 75006 Paris
(en face de l'église St-Germain-des-Prés)
Salle Louis Lumière

Quarante ans sont passé : une génération. Quand, lors de l'été 1976, le monde entier se passionna pour l'"affaire Lefebvre", qui remettait en doute Vatican II et le nouveau missel, seulement dix ans s'étaient écoulés depuis la clôture du Concile, et moins encore depuis l'introduction de la nouvelle liturgie. Aujourd'hui, sans doute, nous pouvons nous réjouir d'un fait : la Messe romaine n'a pas disparu (elle ne pouvait pas !), et Vatican II est remis en cause. Mais nous devons aussi constamment revenir aux motifs fondateurs de l'opposition aux innovations doctrinales et liturgiques de la fin des années 60, motifs qui sont valides aujourd'hui comme hier.

Le Bref Examen critique du Novus Ordo Missæ, signé par les cardinaux Ottaviani et Bacci, attend encore une réponse, a écrit ces dernières années le cardinal Stickler. Or, ce texte bref mais dense, fortement voulu par Cristina Campo (à qui nous devons la version finale du texte italien) et Una Voce, mais composé par le Père Guérard des Lauriers o.p., n'affirme pas que le Missel Romain puisse conserver sa place à côté du nouveau de Montini, comme deux formes du rite romain ; c'est un acte d'accusation à l'orthodoxie doctrinale du missel rénové.

À l'heure où la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X poursuit des discussions avec les modernistes, en vue de sa réintégration dans "la pleine communion", quels sont les principes qui doivent guider notre lecture de l'actualité de la "tradition" ? Sommes-nous des spectateurs impuissants ?

Puissent ces conférences rappeler aux catholiques, spécialement ceux de la jeune génération, les principes sur lesquels fonder une action durable et conforme à notre Foi .

CONFÉRENCIER

Abbé Francesco RICOSSA,
Directeur de la revue Sodalitium.

PROGRAMME

14h30 Présentation

14h45 L'hérésie antiliturgique de Luther à Paul VI : les origines méconnues de la nouvelle messe.

16h00 Temps libre

16h30 Le motu proprio de Benoît XVI, à la lumière des "pourparlers" entre les modernistes et Mgr Fellay : premier pas de la "réforme de la réforme" ? vers un nouveau missel ?

17h45 : Fin.

Entrée gratuite, participation libre aux frais.

Assistance libre à tout ou partie des conférences.

Les conférences seront séparées par un temps libre.

Table de presse.

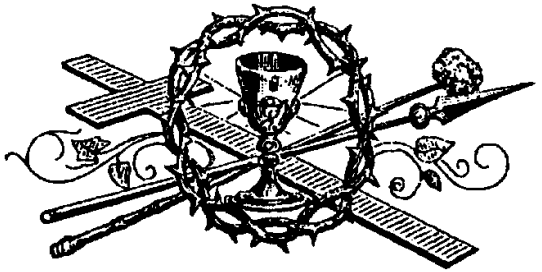

"Les règles de la liturgie acceptées et approuvées par l'Église ne peuvent d'aucune façon résulter de l'oubli des principes par lesquels l'Église doit être régie. Dire le contraire serait téméraire, et outrageant pour l'Église."

Pie VI, Condamnation des jansénistes de Pistoie (Italie), en 1794

"De toute évidence, le novus ordo ne veut plus représenter la Foi du concile de Trente. A cette Foi, néanmoins, la conscience catholique est liée pour l'éternité. Le vrai catholique est donc mis, par la promulgation du novus ordo, dans une tragique obligation de choix"

Bref Examen Critique du novus ordo missæ, rédigé principalement par le R.P. Guérard des Lauriers et présenté par les cardinaux Ottaviani et Bacci à Paul VI, en 1969.

On peut dire la même chose de tous les nouveaux sacrements.